

Réf: Dossier 245961

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « PHARMACIE BELLEVILLE D'ANYAMA »

Siège Abidjan, Anyama, ABIDJAN ANYAMA BELLE
VILLE 2, Lot 746, Ilot 70

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 23 Juil 2023, et enregistrés au CEPICI le 08 Août 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « PHARMACIE BELLEVILLE
D'ANYAMA »

Objet : L'exploitation d'un fonds de commerce d'officine de pharmacie ;L'achat et la vente de tout produit pharmaceutique, et parapharmaceutique, du matériel médical, de produits vétérinaires, cosmétiques, diététiques et tous autres produits généralement distribués par les officines de pharmacie ;

- Et généralement toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet social ou susceptible d'en faciliter la réalisation, l'extension ou le développement ;Pour la réalisation de l'objet social, l'emprunt de toutes sommes et, en garantie, l'affectation hypothécaire ou en nantissement de tout ou partie des biens sociaux

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Anyama, ABIDJAN ANYAMA BELLE
VILLE 2, Lot 746, Ilot 70

Dirigeant(s) M TOUHON MOISE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-09739 du 31/08/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°63435/GTCA/RC/2023 du 31/08/2023

